



COMMUNE DE MAURECOURT 78780

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2026

Date convocation :
10 avril 2026

Date affichage avis :
10 avril 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 26

Objet :
**PRÉSENTATION DU
COMPTE FINANCIER
UNIQUE 2025**

L'an deux mil vingt-six, le 16 avril à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Xavier TALON, Maire.

Étaient présents : Mme Martine MORY, M. Didier GUERREY, Mme Manuela VIEIRA DE CASTRO, M. Régis TRICHARD, Mme Alice FOURNIL, M. Sylvain PERROT, M. René CHOTEAU, Mme Michèle BARATELLA, Mme Nicole COURBET, M. Jean-Luc HOUBRON, Mme Astrid DELANNOY, M. Joël DRECOURT, Mme Annette MORIN, Mme Françoise de VINZELLES, Mme Véronique GOUSY, M. Rémi LEVEQUE, M. Kanesamohan KANAGARAJAH, Mme Nadia LAARAJ, M. Anthony DESCHAMPS, M. Kevin GOUALCH, M. François LEVEEL, M. Niels JULIEN-SAINT- AMAND.

Excusés : Mme Valérie BAYLOT, (représentée par Mme Annette MORIN), Mme Noémie CASSELEUX (représentée par M. Didier GUERREY), M. Côte GRONDIN (représenté par Mme Nicole COURBET), Mme Aurélie RICHARD (représentée par M. Anthony DESCHAMPS).

Secrétaire de séance : Mme Michèle BARATELLA.

DÉLIBÉRATION

Le conseil municipal,

Sur présentation de Monsieur Sylvain PERROT et après examen détaillé,

Vu les articles L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu l'avis de la commission des Finances du 13/04/2026,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux de contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide (Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote) :

De constater que la procédure de confection du compte financier unique est commune à l'ordonnateur et au comptable public et est entièrement dématérialisée, et que l'État des Contrôles du CFU met en évidence la stricte concordance entre les données de la commune et celles du comptable ;

D'approuver le Compte Financier Unique 2025 de la commune,

Accusé de réception en préfecture
078-217803824-20260416-2026-36-37-DE
Date de télétransmission : 28/05/2026
Date de réception préfecture : 28/05/2026

D'arrêter les résultats définitifs comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
INVESTISSEMENT 2025	3 089 038,07 €	2 112 727,67 €	- 976 310,40 €
FONCTIONNEMENT 2025	5 382 962,24 €	7 539 201,54 €	2 156 239,30 €
CUMUL EXERCICE 2025	8 472 000,31 €	9 651 929,21 €	1 179 928,90 €

Vote l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

POUR MÉMOIRE	Euros
Excédent de fonctionnement reporté (002 RF)	1 741 058,46
RÉSULTAT DE L'EXERCICE : 2025 EXCÈDENT RÉEL	415 180,84
<u>EXCÈDENT AU 31 / 12 / 2025</u>	2 156 239,30
Affectation obligatoire des résultats :	
* Ligne 1068 RI – Excédent de fonctionnement capitalisé	976 310,40
* Ligne 001 DI – Résultat d'investissement reporté (déficit)	976 310,40



Pour extrait conforme,
Maurecourt, le 17 avril 2026

Le Maire
Xavier TALON

Accusé de réception en préfecture
078-217803824-20260416-2026-36-37-DE
Date de télétransmission : 28/05/2026
Date de réception préfecture : 28/05/2026